



CONSEIL DE VIE SOCIALE COMPTE RENDU

CR-CVS-03/2018

Date de réunion	06/03/2018	Début de réunion	15h30
Lieu de réunion	Salle de réunion	Fin de réunion	16h45

Ordre du Jour :

1. Elections 2018
2. Enquêtes de satisfaction résidents et familles
3. Point sur les travaux
4. Nouveau logo
5. Sécurité des biens des résidents
6. Entretien du linge des résidents et mobilier extérieur
7. Equipe entretien et hygiène des locaux
8. Tenues professionnelles
9. Tarification
10. Points divers – tour de table

ETAIENT PRESENTS	
Nom	Fonction
Mme COURCIER Céline	Directrice
PARENT Gauthier	Chargé d'accueil et de communication
DURIEUX Catherine	Cadre de santé
WISEUR Arnaud	Médecin coordonnateur
VIOT Marylène	Famille
BAERT Marcel	Famille
MORTIER Patricia	Famille
LORTHIOIR Christine	Famille
DESMARTIN Isabelle	Famille
HONORE Annie	Famille
DEPOORTER Michel	Famille
NEVEJANS Christine	Famille
JOUVENEZ Thérèse	Résident
CRETEUR André	Résident
MORTIER Marie-Thérèse	Résident
GUIOT Roger	Résident
DELPLANQUE Sylvie	Représentante du CA
BEDDELEM Marceline	Bénévole

Rédacteur

Gauthier PARENT, chargé d'accueil et de communication

1. Elections 2018

Le lundi 5 mars, l'ensemble des résidents ont eu l'occasion de voter pour élire leurs représentants via une tablette tactile mise à leur disposition. Sur les cinq candidats, ont été élus en tant que titulaires : M. GUIOT Roger, Mme DOGIMONT Paulette, M. CRETEUR André et Mme JOUVENEZ Thérèse. Mme MORTIER Marie-Thérèse est quant à elle suppléante.

Parmi ces quatre résidents titulaires, M. GUIOT Roger est élu président du CVS par l'ensemble des personnes présentes.

Les membres des familles et proches des résidents votent pour leurs représentants. M. DEPOORTER Michel, Mme VIOT Marylène, M. BAERT Marcel et Mme LORTHIOIR Christine sont élus représentants des familles titulaires. Mme GRUSON Christine est élue première suppléante et M. DHALLUIN Michel est quant à lui élu deuxième suppléant.

A noter également que suite à la démission du représentant titulaire du personnel, Mme DUTHILLEUL Marylène est nommée à cette fonction.

Monsieur PARENT Gauthier, secrétaire de cette instance, affichera prochainement un organigramme au sein de l'espace famille dans lequel figurera l'ensemble des représentants du CVS.

2. Enquêtes de satisfaction résidents et familles

Madame COURCIER présente les résultats des enquêtes de satisfaction des résidents et de leurs proches. (cf : PowerPoint).

3. Point sur les travaux

Les travaux de réfection des salons et salles à manger de l'étage ont été achevés il y a plusieurs semaines maintenant. Il ne reste plus qu'à repenser à l'aménagement de l'office et de l'espace vitré. Madame la Directrice précise qu'après ces espaces, l'ensemble des locaux collectifs aura été rénové. Elle mènera donc ensuite une réflexion sur l'aménagement des chambres et salles d'eau personnelles des résidents. En effet, les résidents ont notamment abordé la question des chambres et de leur aménagement dans les dernières enquêtes de satisfaction.

4. Nouveau logo

Monsieur PARENT présente le nouveau logo de la Résidence. Celui-ci se veut plus moderne et attrayant avec la notion du résident au cœur de celui-ci.

Au fur et à mesure des prochaines semaines, ce nouveau logo apparaîtra à la place de l'ancien notamment par le biais de la signalétique de l'établissement – qui sera de ce fait refaite intégralement – et des autres supports de communication.

5. Sécurité des biens des résidents

Nous constatons une recrudescence de disparitions des biens des résidents. Ces derniers, ainsi que leurs familles, nous ont fait remarquer quelques vols. De ce fait, Madame COURCIER précise qu'une réflexion est menée quant à la mise à disposition d'un coffre-fort pour les résidents le souhaitant, moyennant un coût de location.

6. Entretien du linge des résidents et mobilier extérieur

Madame la Directrice informe les membres présents que l'établissement a investi dans une machine d'étiquetage du linge. Dorénavant – par le biais de la lingère – la Résidence pourra créer des nominettes pour tout nouveau résident intégrant l'établissement ou pour les résidents présents s'ils reçoivent du nouveau linge

en cours de séjour. Cela évitera toute perte de linge ou éventuelle confusion dans le retour de linge en cas d'absence ou de détérioration d'étiquettes.

Une dernière réflexion est menée quant à la tarification avant la mise en place de ce service.

Dans ce cadre, Monsieur PARENT précise qu'un courrier type a été créé afin de prévenir les familles en cas d'éventuels soucis avec le linge des résidents (non étiqueté, abimé, linge délicat, etc.). Cela s'appliquera également pour le mobilier extérieur qui arrive dans les chambres. Madame COURCIER rappelle donc que le dépôt de meubles extérieurs est soumis à autorisation préalable du fait de la réglementation en vigueur (handicap, incendie, etc.).

7. Equipe entretien et hygiène des locaux

Les emplois aidés ne seront pas renouvelés suite aux mesures gouvernementales. L'équipe d'entretien et hygiène des locaux étant principalement constituée de ce type de contrats, la Résidence se trouve dans l'obligation de réfléchir à son fonctionnement. Madame COURCIER mène donc actuellement une réflexion sur l'externalisation de ce service. La société désignée s'occuperait éventuellement des chambres et les agents titulaires de l'équipe pourraient être affectés aux locaux collectifs et à d'autres tâches d'hygiène.

8. Tenues professionnelles

L'ensemble de nos agents a changé de tenues professionnelles. Si auparavant leurs tenues étaient louées par la Résidence, aujourd'hui elles ont été achetées dans un souci de réduction des coûts. Autre nouveauté, chaque service est reconnaissable par sa couleur : les ASH en violet, les AS en rose, les IDE en vert, les agents d'entretien en rouge et les cuisiniers en noir. A noter qu'améliorer la reconnaissance des différents professionnels était une demande des résidents et de leurs proches.

9. Tarification

Madame COURCIER annonce que nous avons reçu l'arrêté du Conseil Départemental relatif à la tarification dépendance. Le ticket modérateur passe donc à 4,70 €. Le tarif hébergement quant à lui évolue très peu. Les nouveaux tarifs 2018 sont affichés au sein de l'espace familles.

10. Points divers – tour de table

- Un représentant des familles s'interroge sur la fréquence de renouvellement des fauteuils roulants. Madame DURIEUX, cadre de santé, répond que des achats sont effectués tous les ans et cela en fonction des besoins des résidents. A noter que l'année dernière, l'ensemble des fauteuils coquilles a été remplacé.
- Plusieurs familles font part qu'elles souhaiteraient avoir un retour du médecin après les différentes visites médicales effectuées par leurs proches. Monsieur WISEUR, médecin coordonnateur, précise que les familles peuvent se rapprocher des infirmières quand elles le souhaitent afin d'avoir plus de précision à ce sujet ; mais que les médecins libéraux restent les interlocuteurs privilégiés car c'est eux qui effectuent les consultations des résidents.

La séance est levée à 16h45.

Prochaine séance : mardi 12 juin à 15h30.